

Fonctionnement borne restaurant scolaire :

Inscription des élèves externes :

Les élèves externes doivent venir **OBLIGATOIREMENT** s'inscrire à l'intendance une semaine avant.

Si l'élève n'est pas inscrit, il mangera dernier lors du service.

Concernant les oublis de cartes :

Merci de signaler l'oubli le matin à l'intendance, autrement l'élève passera à la fin du service.